



Dobah Carré  
dobah.carre@umontreal.ca  
Programme de postdoctorat  
en droit et avocate

# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LE MONDE DU TRAVAIL

**L'émergence des systèmes d'intelligence artificielle serait sur le point de changer radicalement la façon dont nos sociétés sont organisées. De ce fait, le monde du travail vivra des transformations majeures.**

De nombreux métiers deviennent automatisables par l'implémentation des systèmes d'intelligence artificielle (SIA) et la robotisation : standardistes, employés de compagnies d'assurance ou de banques, transporteurs routiers et même radiologues, plusieurs sont concernés. Dès lors, des questions importantes se posent, notamment celle-ci : face au développement technologique actuel, comment sauvegarder l'emploi humain ?

Divers gouvernements dans le monde ont entrepris des démarches d'intervention auprès des différents secteurs d'activité pour aider financièrement au développement des SIA. Le Brookfield Institute for Innovation + Entrepreneurship estime que 42 % des emplois au Canada ont un potentiel d'automatisation<sup>1</sup>. Dans ce contexte, l'importance d'adapter l'éducation des jeunes générations et la formation continue à ces domaines est capitale. De même, les travailleurs qui exécutent des tâches plus facilement automatisables et dont l'emploi sera plus à risque doivent être soutenus financièrement.

Surmonter les pertes d'emploi n'est pas tout. L'automatisation s'immisce de plus en plus dans le processus de recrutement des entreprises et pose des problèmes de discrimination à l'embauche. Les logiciels de recrutement utilisent des données sur lesquelles les algorithmes basent leurs décisions de recrutement; toutefois, ces données couvrent rarement les communautés minoritaires et les individus atypiques. L'algorithme a besoin d'une quantité massive de données pour apprendre et prendre une décision, mais la façon dont les SIA arrivent à une conclusion plutôt qu'à une autre ne peut être expliquée. Cet effet de « boîte noire » risque de reproduire

et d'accentuer des formes de discrimination qui étaient déjà présentes dans la société, situation d'autant plus problématique que ces technologies prétendent à la neutralité.

Une régulation étatique des SIA est donc attendue pour réduire les risques que fait peser l'automatisation sur le marché de l'emploi, régulation qui devra toutefois se faire sans que soient freinées l'innovation et la concurrence dans le domaine du développement des SIA. Les entreprises et l'État peuvent s'entraider pour assurer une bonne transition aux personnes qui seront touchées par l'automatisation. Par exemple, celles déjà à l'emploi pourraient se voir attribuer d'autres tâches au sein de l'entreprise et, au besoin, recevoir de la formation adéquate. Pour les personnes qui entrent sur le marché de l'emploi, leur offrir des programmes d'éducation et de financement des études pour qu'elles se spécialisent en intelligence artificielle permettrait de répondre à la forte demande dans ce domaine, car de nouveaux emplois sont régulièrement créés pour développer les SIA dans tous les secteurs d'activité.

Le débat est inévitable : avec l'émergence de l'implémentation des SIA dans le monde du travail, quelle est et quelle sera la place du labeur humain dans le devenir de la société moderne? ©

**Avec la collaboration de Ryder Gillespie (doctorat en sociologie) et Ksenia Burobina (doctorat en sociologie), Patrice Bécharde (maîtrise en apprentissage machine)**

<sup>1</sup> Noël, E. (2017). *Automatisation, nouveaux modèles d'affaires et emploi : une prospective québécoise*. Montréal, QC : Institut du Québec.